

TECHNICIEN DU SPECTACLE ET DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



TITRE RNCP39857 – NIVEAU 4

TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ÉVÈNEMENTIELS

OBJECTIFS

Quel que soit le secteur d'activité dans lequel il est amené à exercer, le technicien du spectacle et des événements culturels est responsable de l'installation des équipements techniques d'éclairages, de sonorisation et de machineries de scène prévus pour la prestation. Il détermine, sous la direction d'un directeur technique, d'un régisseur général, des régisseurs son et lumière ou d'un chef de parc, les moyens à mettre en œuvre pour assurer la qualité technique du spectacle ou de l'évènement culturel.

Outre l'installation techniques des équipements, ses principales missions consistent à vérifier le bon fonctionnement du matériel, à procéder au démontage et à opérer un premier niveau de maintenance du matériel après l'évènement.

En tant que technicien, il n'a pas de choix artistique à défendre à proprement parler ; cependant, sa compréhension générale des enjeux artistiques permet son implication dans le processus technique de réalisation du spectacle.

Le technicien d'exploitation d'équipements culturels doit être disponible, réactif, et de plus en plus polyvalent. Le secteur réclame des techniciens compétents aussi bien pour intervenir sur la chaîne de la lumière, du son, que de la vidéo-projection ou encore sur la petite machinerie. Il travaille en équipe, dans un secteur où la qualité relationnelle est généralement considérée comme de première importance. Il intervient sur des périodes intenses et soutenues où le droit à l'erreur n'est pas admis. Le maintien de son niveau d'informations sur les évolutions technologiques et leur impact en termes d'exploitation lui est nécessaire. Comme tout intervenant dans ce secteur, il conjugue sens de l'organisation, capacités techniques et sensibilité artistique.

Point fort de ce cursus :

Forte interactivité avec les autres filières de 3iS notamment dans le cadre de « Lives » et du 3iSFest.

Participation à une pluralité d'enseignements pratiques et de productions encadrées par des professionnels du secteur.

Préparation à des habilitations attendues sur le marché de l'emploi (Habilitation électrique, PRAP, SST, travail en hauteur, accroche-levage)

Partenariat avec l'Académie des Lumières, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (César)...

CAMPUS ▪ Paris ▪ Bordeaux

PUBLIC ▪ Jeunes de 16 à 25 ans souhaitant poursuivre ou compléter leurs études secondaires
▪ Demandeurs d'emploi ▪ Salariés en évolution de poste ou reconversion ▪ Public international

DURÉE & RYTHME ▪ 12 mois soit 595 heures de formation ▪ Temps alterné selon calendrier fourni

VOIE & DÉLAI D'ACCÈS ▪ Initiale ▪ Alternance ▪ Formation continue ▪ VAE
▪ Admission à partir d'octobre N pour rentrée N+1

PRÉREQUIS & ADMISSION

- Être issu(e) de l'enseignement secondaire, avec ou sans diplôme. ▪ Être au minimum âgé de 15 ans
- Dossier de candidature & entretien individuel ▪ Français niveau B2 exigé public international

TARIFS pour l'année 2025-2026, pour les Primos arrivants

▪ Frais d'inscription : 400 € (candidats nationalité française) – 900 € (autres nationalités)

▪ Frais de scolarité * : 7 000 €

▪ VAE : 3 240 €

**Alternance possible sur les 12 mois du cursus, prise en charge des coûts de la formation par l'entreprise d'accueil de l'apprenant*

TECHNICIEN DU SPECTACLE ET DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



TITRE RNCP39857 – NIVEAU 4

TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ÉVÈNEMENTIELS

DÉBUT- FIN DE LA FORMATION	De septembre 2025 à fin août 2026
DIPLÔME/TITRE	Certification professionnelle de Niveau 4 Titre RNCP39857 – Technicien d'exploitation d'équipements culturels et évènementiels enregistrée le 28/11/2024 au Répertoire National des Certifications Professionnelles Certificateur 3IS EDUCATION
CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	La certification totale est obtenue si toutes les conditions suivantes sont réunies : <ul style="list-style-type: none">▪ Validation de 4 blocs de compétences dont 1 est à choisir parmi 2 proposés▪ Une mission en entreprise de 10 semaines minimum est validée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Contrôle continu (études de cas, mises en situation, présentations, démonstrations) Mises en situation professionnelles reconstituées Présentations de projets devant un jury d'établissement ou un jury professionnel
TAUX DE DIPLOMATION	100 % sur les 2 dernières promotions diplômées

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie,

- Gérer la préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou évènementiels
- Installer et configurer le système de sonorisation
- Installer et configurer la chaîne lumière et la projection-vidéo
- Mettre en œuvre les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/évènements
- Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux)

MOYENS PÉDAGOGIQUES	Enseignements théoriques et pratiques : cours magistraux, exercices d'application, travaux pratiques, travaux dirigés Production de projets : suivi et encadrement par les enseignants lors de la réalisation des projets (projets dans l'année et projets de fin d'études)
MÉTIER PRÉPARÉS	Technicien polyvalent Technicien son, lumière ou vidéo Pupitreux lumière, poursuiveur Technicien scène/plateau, technicien son et lumière ou technicien parc (lumière et son) Projectionniste, opérateur d'exploitation cinématographique ou technicien d'exploitation cinématographique Machiniste, accrocheur, rigger ou machiniste itinérant (roadie) Electricien du spectacle vivant

TECHNICIEN DU SPECTACLE ET DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS



TITRE RNCP39857 – NIVEAU 4

TECHNICIEN D'EXPLOITATION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ÉVÈNEMENTIELS

SECTEURS D'ACTIVITÉS	Événementiel Prestation de service Location de matériel audiovisuel Entreprise privée de production / diffusion de spectacle vivant Entreprise publique de production / diffusion de spectacle vivant Salle d'exploitation cinématographique
BLOCS DE COMPÉTENCES	BLOC 1 - Gérer la préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou événementiels BLOC 2 - Installer et configurer le système de sonorisation BLOC 3 - Installer et configurer la chaîne lumière et la vidéo-projection + 1 bloc au choix parmi les 2 suivants BLOC 4 - Connecter les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements BLOC 5 - Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux)

CONTACTS ADMISSION

PARIS	BORDEAUX
Davina GUIET dguiet@3is.fr	Marie MAUDUIT mmauduit@3is.fr

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent PSH accompagne les étudiants sur les modalités d'adaptation de la formation (école/entreprise) sur chacun des campus 3is. Nos locaux sont adaptés à l'accueil de personne en situation de handicap.

[Guide d'accueil PSH](#)

Contacts Référents PSH	
PARIS	BORDEAUX
Diane HAUMER dhaumer@3is.fr Christelle MAZIERE cmaziere@3is.fr	Sonia MANGIN smangin@3is.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE - VAE

La formation Technicien d'exploitation d'équipements culturels et événementiels est accessible par la voie de la VAE.

[Dispositif VAE](#)

CONTACT VAE

Nathalie LE GUSQUET
nlegusquet@3is.fr